



Séance du 3 février 2026

Compte-rendu**COMMUNE DE SAINT-VÉRAND**

<p>Nombre de conseillers :</p> <p>✘ En exercice : 19</p> <p>✘ Présents : 14</p> <p>✘ Pouvoir(s) : 2</p> <p>✘ Votants : 16</p> <p>Date de convocation :</p> <p>30 janvier 2026</p>	<p>L'an deux mille vingt-six, le deux février à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Dominique UNI, en séance privée.</p> <p>Présents : Mesdames Dominique UNI, Lysiane JULLIN, Isabelle JUHASZ, Gwenaëlle BELLET, Fabienne FERRIER, Laure BOSSAN, Muriel GAIFFIER</p> <p>Messieurs Jean-Philippe GORON, Stéphane TOURNOUD, Michel MOTTUEL, Patrick GIROUD, Patrice BERTRAND, Olivier GAILLARD, Jacques DUCROS</p> <p>Ont donné procuration :</p> <p>Aurélie SEURAT a donné procuration à Dominique UNI</p> <p>Jean-Marc BOURGOGNE a donné procuration à Fabienne FERRIER</p> <p>Membres absents excusés : Pierre CHEVALLIER</p> <p>Membres absents : Fabrice GENOVESE, Anthony PERREIRA,</p> <p>Secrétaire de séance : Céline VEHIER, Secrétaire de Mairie</p>
---	--

1 – Débat budgétaire 2026

Jean-Philippe GORON, Adjoint chargé des finances, présente au Conseil municipal les résultats de l'exercice 2025, confortés par le SGC.

Résultat de la section de Fonctionnement : 172 747.33 euros (= CAF brute)

Résultat de la section d'Investissement : 17 075.72 euros

Investissement : Solde d'exécution cumulé = - 219 597.80 €

Fonctionnement : résultat cumulé = 880 573.76 euros à reporter sur 2026

Il précise qu'un RDV est programmé avec M. Valentin BONFILS, Conseiller aux décideurs locaux, le 25/02/2026 pour finaliser l'affectation du résultat 2025, avec notamment les restes à réaliser 2025 en dépenses d'investissement.

Par ailleurs, il informe que le comptable public demande de provisionner au budget le risque dans le cadre des litiges en contentieux au Tribunal administratif.

Jean-Philippe GORON propose une provision de 90 000 euros au BP 2026, couvrant la totalité du risque encouru dans le cadre de la procédure avec le FIVA (Fonds d'Indemnisation des Victimes de l'Amiante) concernant le cas d'un ancien agent des services techniques de la commune, décédé en 2024, des suites d'une maladie, inscrite au tableau des maladies professionnelles liées à l'amiante.

La question est débattue au sein de l'Assemblée.

M. Stéphane TOURNOUD ne se prononce pas favorablement pour afficher cette dépense au budget car la responsabilité de la commune n'est pas prouvée (instruction en cours).

M. Jean-Philippe GORON propose de recueillir l'avis du CDL sur cette question également et présente la maquette budgétaire 2026 sur les principes suivants :

Dépenses de fonctionnement : 1 700 000 euros environ (en incluant provisoirement le risque contentieux)
Charges à caractère général : = 480 000 euros environ (contre 464 000 euros en 2024)

- Diminution des dépenses de traiteur (tendance à la baisse des effectifs en cantine)
- Diminution des dépenses d'énergie (tassement des tarifs électricité/gaz)
- Augmentation des dépenses de petits équipements (travaux de rénovation des bâtiments)
- Augmentation des dépenses d'entretien du matériel roulant (réparations du tractopelle)
- Augmentation des frais actes et contentieux

- Augmentation des frais de nettoyage des locaux (entreprise extérieure qui intervient le samedi matin à l'école depuis septembre + des extras à prévoir suite aux travaux dans les bâtiments)
- Location/maintenance des imprimantes/copieurs (écoles/Mairie/Zébulon) : nouveau prestataire en 2025 « Cap bureautique ». Pas d'incidence sur le budget mais gain en qualité de matériel et de service.

Charges de personnel : 775 000 euros

Mêmes prévisions que pour le BP 2024 pour prise en compte de la hausse du SMIC au 01/01/2026 et revalorisation de l'IFSE.

Autres charges de gestion courante :

- Pas de nouvel emprunt. Diminution de fait du remboursement des intérêts et augmentation du remboursement du capital.
- La loi n°2025-1249 du 22/12/2025, portant création d'un nouveau statut de l'élu local, offre la possibilité d'une revalorisation des indemnités de fonction de 8 % (communes de 1.000 à 3.499 habitants). Le Maire et les adjoints ne souhaitent pas de revalorisation à 3 mois des élections.
- Maintien du budget alloué à l'école, aux associations, au CCAS et au Centre de loisirs

Recettes de fonctionnement : 1 600 000 euros environ (prévisions quasi identiques à l'année précédente)

- Diminution des « produits du service » (recettes centre de loisirs, garderie et cantine)
- Remboursement des salaires par l'assurance statutaire : pondération car reprise partielle potentielle du travail en 2026 pour les 2 agents actuellement en arrêt.
- Participation des communes à la mutualisation du poste du Conseiller Numérique : sur 6 mois
- Dotation de l'Etat : stable
- Pas d'augmentation des recettes fiscales (revalorisation des assiettes de calcul sur les années précédentes).
- Un excédent de fonctionnement reporté de 550 000 euros environ.

Recettes d'investissement : 1 250 000 environ dont

- Subventions : 326 000 euros au regard des opérations partiellement ou totalement réalisées mais subvention non parvenue sur l'exercice 2025.
- FCTVA : 160 000 euros
- Virement de la section de fonctionnement : 430 000 euros

Dépenses d'investissement :

Déficit cumulé de 219 597,80 euros + 111 000 euros des Restes à réaliser 2025

L'Assemblée valide la liste des opérations à prévoir au budget 2026 pour un total de 600 000 euros + 100 000 euros provisionnés pour l'achat d'un espace commercial.

Voirie	Travaux réparation voirie, rue des Acacias, affaissement montée du Moulin, signalétique chemins ruraux, Rue du stade, poteau incendie aux Rossats
Mairie	Aménagement baie informatique (pour la fibre), ordinateurs, peinture extérieure façade et menuiseries, tables salle de réunion
Salle des fêtes	Frigo, tables inox cuisine, tables intérieures, reprise des écoulements eaux usées, coffret électrique
Entrepôt communal	Réparation tractopelle, Epaneur (engrais, sel, liège)
Groupe scolaire	Rideaux et volets roulants, VMC, aménagement cuisine, équipement divers
Cimetières	Ossuaire
Zébulon / Mixage café	Petits équipements électroménagers
Complexe sportif	Eclairage led terrain entraînement, reprise du terrain synthétique, reprise du coffret électrique
Cantine	Reprise toit plat, reprise des écoulements eaux usées, rénovation ancienne toiture
Toilettes publiques	Rénovation ou création
Voie douce St Marcellin	Fin des acquisition foncières, plateau ralentissement rue du Stade
Etudes complémentaires	Projet de vidéoprotection / voie verte ancien canal / mur rue de la Tronche/DECI (Défense extérieure contre l'incendie)
Terrain /local commercial	Achat si opportunité

Concernant l'aménagement du quartier Lou Nényé : pas de travaux de la part de la commune prévus en 2026. Le lotisseur actuel cherche à transférer l'opération vers un autre opérateur.

2 – Informations et questions diverses

Travaux de SMVIC sur le réseau d'eau :

- Rue du Stade :

A partir du 23/02/2026 : travaux réalisés par l'entreprise BONIN pour SMVIC pour changement d'une conduite d'eau sur le tracé allant du « STOP », au niveau du village, jusqu'à l'entrée du parking du stade.
Durée prévue : 2 mois

Une réunion publique sera organisée pour les riverains le 19/02 à 19h.

- Les travaux de SMVIC se prolongent sur le secteur Rossats + Barret.

Travaux du Symbhi (Syndicat mixte des bassins hydrauliques de l'Isère) :

Début des travaux le 23/02 pour abaisser le merlon existant qui piège l'eau des Rousses, et faire une brèche, pour éviter le risque d'inondation. Durée prévue : 1 semaine si la météo est favorable.

Une réunion publique a été organisée pour les riverains le 29/01/2026.

Marché de producteurs : présence d'un nouveau maraicher qui vient d'Izeron

Agenda :

Journée de nettoyage des chemins ruraux : le samedi 28/02

Inscriptions à en Mairie.

FIN : 22h00